

# **ENJEUX DE LA FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE, SON DEROULEMENT ET SES CONDITION DE PASSAGE**

## **I) Enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire**

L'apprentissage de la conduite d'un véhicule à moteur est un apprentissage progressif conduisant à l'examen du permis de conduire dans les meilleures conditions.

En voiture, la formation est établie sur une base minimale de 20 heures de conduite, avec la mise en place objectifs à atteindre et à maintenir pour l'examen, comme par la suite au volant de son véhicule.

En poids lourd, la formation est plus intense, car il faut se familiariser avec le gabarit du véhicule, connaître les risques que cela peut avoir sur les autres usagers et son environnement et savoir se comporter avec les autres.

Les enjeux de la formation sont maîtrisés le véhicule ou l'ensemble, prévenir des risques et les comprendre, acquérir de l'expérience en les anticipant au mieux, de savoir partager avec les autres et perfectionner ses connaissances.

## **II) Déroulement de la formation :**

Chaque formation se déroule différemment, car chacun à sa vision du danger et la conduite est différents, comme la maîtrise du véhicule, le partage de la route et les risques en fonction du gabarit.

En voiture, la formation est individuelle, pour permettre une maîtrise progressive et prendre soin au formateur d'expliquer et de faire appliquer à l'élève l'exercice demandé. Elle se fait sur une durée de 20h00 minimum.

En poids lourd et en remorque, la formation est collective, généralement. Elle est principalement faite en continue sur la semaine ou plusieurs semaines. Il y a une préparation hors circulation (plateau) et une préparation en circulation.

## **III) Condition de passage à l'examen :**

Les examens exigent diverses conditions :

- En voiture, il y a les examens pour les permis traditionnelles dit B, où il faut avoir 17ans révolu, fait ses 20h00 minimum obligatoire et une pièce d'identité valide.  
Les examens pour les conduites accompagnées dites AAC, où il faut avoir effectuée un an minimum de conduite accompagnée avec ses parents, avoir fait ses rendez-vous pédagogiques (2minimum), avoir fait 3000km, avoir une pièce d'identité valide et être âgé de 17ans.  
Les examens voiture s'évaluent sur une demi-heure de conduite.
- Pour les examens poids lourd ou remorque, il est impératif d'être en possession de son permis de conduire (pas de rétention ni de suspension). Il faut présenter sa pièce d'identité valide et avoir l'âge légal (21 ans révolu pour les permis C et CE, et 18 ans pour les permis BE, C1 et C1E)  
Les épreuves se passent en deux étapes ; une dite hors circulation (plateau) et l'autre dite en circulation. Il faut prévoir deux demi-journées pour finaliser son permis.
- Les examens des différentes catégories de permis se passent sur les véhicules de l'auto-école.